



3550

CHAMBRE RÉGIONALE
DES COMPTES

03 NOV. 2010

ARRIVÉE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

29 OCT. 2010

LYON, LE
NOS RÉF. JPM/PG/10-10-54
CONTACT Jean-Paul MARCHINI
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 21
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 27
COURRIEL jean-paul.marchini@sdis69.fr

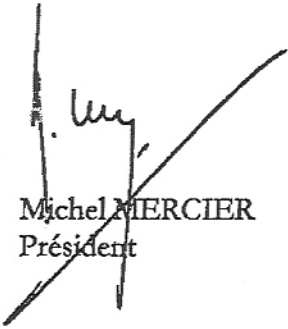
Monsieur Michel-Pierre PRAT
Président de la chambre régionale des comptes
Rhône-Alpes
124 boulevard Vivier Merle
CS 23624
69503 LYON CEDEX 03

Monsieur le président,

Par courrier du 7 octobre dernier, vous m'avez fait parvenir le rapport de la chambre régionale des comptes Rhône-Alpes sur la gestion du Service départemental d'incendie de secours du Rhône, pour les exercices 2003 à 2009.

Je vous donne, par la présente, acte de vos observations. Conformément aux dispositions de l'article L. 243-5 du code des juridictions financières, je communiquerai le rapport définitif au conseil d'administration du SDIS dès sa plus proche réunion suivant sa réception.

Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Michel MERCIER
Président